

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 143 (2022)
Heft: 3

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des abeilles en manque (31.12.2022, Joachim Czichos, Wissenschaft aktuell)

Une étude publiée dans *Biology letters* en juin 2021 par des chercheurs polonais a montré que les ouvrières nourries pendant une période prolongée avec de la nourriture contenant de l'éthanol, présentent des symptômes de manque après une période de déprivation. Outre différents sucres, le nectar des fleurs pourrait également contenir des substances psychoactives qui attirent les abeilles. Il s'agit notamment de la caféine et d'autres alcaloïdes, mais aussi de l'alcool que les levures produisent par fermentation. Les chercheurs ont constaté que les insectes développaient



des symptômes de sevrage lorsqu'ils devaient renoncer à l'alcool ajouté après une consommation prolongée. Il est possible que l'alcool contenu dans le nectar incite les pollinisateurs à revenir plus souvent et profite ainsi à la plante. Cette étude révèle également un potentiel de l'abeille mellifère en tant que modèle de dépendance à l'alcool.

Nature en ville : plus il y a de diversité, plus il y a d'abeilles sauvages (07.01.2022 Gplus / Magazin für die grüne Branche)

On sait peu de chose sur la dépendance des abeilles sauvages et de leurs larves à certaines espèces végétales et à leur pollen. Par conséquent, on ne sait pas non plus si et dans quelle mesure les abeilles sauvages peuvent survivre dans les villes et les agglomérations. Des chercheurs se sont penchés sur cette question et ont étudié dans les villes d'Anvers (BE), Paris (F), Poznan (PL), Tartu (EE) et Zurich la répartition de quatre espèces d'abeilles qui vivent seules et construisent leurs nids dans des grottes et des hôtels à abeilles. L'analyse génétique des restes de pollen dans les nids a révélé un régime alimentaire varié (81 espèces végétales appartenant à 32 familles dans un cas), comme le rapporte le service d'information Biodiversité Suisse. (...) Les résultats indiquent toutefois des préférences claires pour certaines familles de plantes suggérant que la présence de ces plantes en ville est un facteur décisif pour la propagation de ces abeilles à l'alimentation spécialisée.

Les traitements contre la flavescence dorée ont repris au Tessin (14.01.2022, Tessiner Zeitung)

N'aurait-il pas été possible de faire plus attention aux abeilles lors du traitement des vignes tessinoises contre la flavescence dorée ? C'est ce que les Verts ont voulu savoir dans une interpellation parlementaire adressée au gouvernement cantonal. La « flavescenza dorata », nom donné à la maladie de la vigne en italien, a été à nouveau traitée cet été sur ordre du canton après une pause de deux ans. L'insecticide à base de pyrèthre, un poison obtenu à par-

tir de différentes espèces de chrysanthèmes, n'agit pas spécifiquement contre la cicadelle américaine de la vigne, vecteur de la maladie. D'autres insectes, comme les abeilles, perdent également la vie à cause de ce poison. Les Verts ont également critiqué le fait que le poison soit remis aux particuliers sans aucune obligation de formation. En effet, ce ne sont pas seulement les vignes des viticulteurs professionnels qui doivent être traitées,



mais chaque vigne individuelle, ne serait-ce qu'une pergola dans un jardin privé, doit être traitée contre la flavescence dorée. Dans sa réponse à l'interpellation, le gouvernement cantonal confirme que le pesticide est effectivement mortel pour les abeilles. On a toutefois évité de pulvériser lorsque le soleil est déjà haut, c'est-à-dire au moment où les abeilles volent. En outre, les apiculteurs ont été informés du traitement. Dans sa réponse, l'exécutif souligne que la menace de la flavescence dorée est extrêmement élevée et qu'il n'y a actuellement pas encore suffisamment de prédateurs de la cicadelle de la vigne au Tessin pour réduire efficacement la population de l'insecte. Si aucune mesure n'est prise, la totalité de la récolte tessinoise pourrait être perdue en l'espace de quelques années, voire de quelques mois, à cause de la flavescence dorée (...), maladie de la vigne, jusqu'à présent presque exclusivement présente en Suisse au Tessin (...), menace tellement l'ensemble de l'économie viticole que la lutte contre elle est coordonnée par le canton et se déroule simultanément sur l'ensemble du territoire cantonal. (...) La flavescence dorée se transmet soit de plante à plante, soit par l'intermédiaire d'une espèce d'insecte, la cicadelle américaine de la vigne. Plus précisément, cet insecte venu d'Amérique au milieu du siècle dernier transmet de plante à plante les phytoplasmes porteurs de la maladie. Les phytoplasmes, bactéries sans paroi cellulaire, se développent en tant que parasites dans la voie de conduction des nutriments des plantes. Le canton du Tessin a ordonné deux traitements contre la flavescence dorée en été 2021, l'un début juin et l'autre fin juin. Le produit est également autorisé en culture biologique. Le nom « féérique » de cette maladie de la vigne, la flavescence dorée, vient du fait que les feuilles de la vigne deviennent jaunes et se recroquevillent en cas d'attaque.

Apiculteur : un sacerdoce, pas un métier (18.01.2022, Tribune de Genève, Editorial)

Après une récolte calamiteuse en 2021, les apiculteurs abordent 2022 sous de mauvais auspices. Non seulement les abeilles ont été durement frappées cet automne par le varroa, un parasite qui décime les ruches, mais une miellée tardive et infructueuse a entamé aussi leurs réserves de nourriture pour l'hiver, tout en compromettant la ponte des reines. Dans les métiers de l'agriculture, les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Quand on travaille avec les plantes ou les animaux, on est exposé en permanence aux aléas de la nature et aux caprices de la météo. C'est encore plus vrai dans l'apiculture, qui repose sur l'exploitation d'insectes particulièrement sensibles à la santé de leur environnement et aux changements climatiques.

Mais quand le dérèglement devient la règle, et que la mondialisation apporte sans cesse de nouvelles menaces virus, parasites et prédateurs venus de l'autre bout du monde - il faut avoir une volonté en acier trempé pour continuer à produire du miel. Ce métier, dont en réalité seulement une poignée de personnes vivent en Suisse, relève plus du sacerdoce que d'une activité économiquement rentable. Surtout quand vos produits se retrouvent en concurrence, sur les rayons des supermarchés, avec des miels étrangers vendus jusqu'à sept fois moins cher. Entre les ravages des pesticides, l'arrivée du frelon asiatique à Genève, les hivers trop doux, les printemps trop froids et les étés trop pluvieux, il ne faudra pas s'étonner si de plus en plus d'apiculteurs renoncent à cette noble occupation, et si cet aliment aux indéniables qualités gustatives et curatives devient un pur produit de luxe. (...)

100 ans d'apiculture (29.01.2022, Le Franc-Montagnard)

En cette année 2022, la Société d'apiculture des Franches-Montagnes (SAFM) fête ses 100 ans ! Permettez-nous de nous présenter. La Société d'apiculture des Franches-Montagnes a été fondée le 18 juin 1922 au Noirmont. Avant sa formation, les apiculteurs francs-montagnards devaient se rendre dans le Vallon de Saint-Imier ou dans la Vallée de Delémont pour assister aux assemblées d'apiculture, ce qui engendrait des dérangements et des frais de déplacement. Outre ces aspects organisationnels, les conditions climatiques dans lesquelles travaillent les apiculteurs du plateau ont également été un motif de création d'une société locale. Aujourd'hui, la SAFM compte 82 membres, pour un total de 961 colonies réparties en 86 emplacements ! Ses principaux objectifs sont de défendre les intérêts de ses membres et de veiller au développement d'une apiculture respectueuse de l'environnement.



De la concurrence, de la sécurité de la pollinisation et de la biodiversité dans le monde des abeilles (01.02.2022, Fabian Cahenzli, FiBL)

La diversité des insectes est énorme. Ce n'est pas seulement leur richesse taxonomique qui est remarquable, mais aussi leur fonctionnalité pour de nombreux services écosystémiques irremplaçables. Or, depuis des décennies, l'entomofaune subit un déclin dramatique. L'une des conséquences est la crise mondiale de la pollinisation. Étant donné que près de 80 % des plantes sauvages et 75 % des plantes cultivées dépendent des insectes, la disparition des insectes provoque de plus en plus de lacunes dans la pollinisation. Les cultures agricoles font donc de plus en plus appel aux abeilles mellifères et aux abeilles sauvages d'élevage comme les bourdons et les abeilles maçonnes. Le projet du FiBL « Sécurité de la pollinisation grâce à la biodiversité » étudie dans quelle mesure ces pollinisateurs supplémentaires introduits dans l'écosystème et les visiteurs de fleurs naturellement présents se font concurrence. Les effets possibles sur différentes prestations de l'écosystème, comme la lutte naturelle contre les ravageurs, sont également au centre des préoccupations : grâce à de nouvelles méthodes, il est par exemple possible d'identifier avec précision tous les visiteurs d'une fleur à l'aide de leurs

traces génétiques. L'objectif du projet est de garantir une pollinisation efficace pour l'agriculture tout en protégeant et en préservant la biodiversité naturelle. Le bourdon terrestre, une abeille sauvage fréquemment élevée, qui est ensuite introduite dans les cultures agricoles pour les polliniser.

Entre météo défavorable et attaque de parasite (03.02.2022, Terre & Nature, Blaise Guignard)

Alors que la récolte de miel 2021 figure parmi les plus faibles enregistrées, nombre d'apiculteurs entament l'année avec des ruches vidées de leurs occupantes à cause du varroa, acarien invasif sévissant depuis quarante ans. Entre météo défavorable et attaque de parasite, les abeilles galèrent. Les pluies et les frimas de l'an dernier n'ont pas accablé que les agriculteurs. Ils ont aussi fortement impacté l'activité de leurs plus fidèles alliées, les abeilles. En retardant la floraison, voire en la supprimant lorsqu'elles ont entraîné le gel précoce des arbres fruitiers, ces conditions météorologiques ont réduit la source de nourriture des butineuses, au point que leurs propriétaires ont dû les alimenter pour leur éviter de mourir de faim. La belle saison n'a rien arrangé. « En été, les pluies diluviennes ont lessivé les pucerons porteurs de miellat que les abeilles utilisent pour produire du miel de forêt, et les températures inférieures à 12°C les ont souvent dissuadées de sortir de leur ruche », relève Francis Saucy, président de la Société romande d'apiculture (SAR) (...) Mauvaise surprise : durant les derniers mois de 2021, beaucoup ont découvert des ruches vides ou décimées de leurs locataires (...) C'est à Genève, surtout, qu'on a constaté les dégâts. « J'ai eu 30 % de pertes, soit trois ruches sur dix, témoigne John Buffoni, apiculteur et inspecteur des ruchers. Certains collègues ont rapporté 80 % à 90 % de pertes, d'autres ont perdu toutes leurs ruches. Et le problème est vraisemblablement généralisé dans tout le canton. » (...) Mais s'il est prématuré de faire un état des lieux, le comptage officiel lancé par apisuisse n'ayant lieu qu'à mi-mars, les autres régions romandes ne sont vraisemblablement pas épargnées. Il faut dire que la lutte contre le varroa ne tolère pas de marge d'erreur et passe par des traitements réguliers, essentiellement à l'aide d'acide oxalique et d'acide formique (le recours aux produits de synthèse est interdit en Suisse), effectués impérativement entre la fin de la première récolte, à la belle saison, et le 1^{er} août. « Si on attend la fin de l'été, les ruches sont condamnées, énonce Franck Crozet, inspecteur cantonal des ruchers pour le canton de Vaud et l'un des rares apiculteurs professionnels (...) »*

Une piste dans la lutte contre le frelon asiatique (10.02.2022, RTS La 1ère / Journal 10h / CQFD)

Des recherches menées en Chine et en France (Eric Darrouzet, Université de Tours) ont permis d'identifier la phéromone sexuelle du frelon asiatique. L'idée est de l'utiliser comme appât pour piéger ce redoutable insecte connu pour les ravages qu'il engendre sur les colonies d'abeilles et sur la biodiversité ainsi que les accidents qu'il entraîne chaque année.

* Note de la rédaction : cet article contient plusieurs inexactitudes. Le recours aux produits de synthèse est « déconseillé » et non pas « interdit ». Les traitements doivent être faits après la « dernière » récolte.